



Je rembourse depuis un an l'huissier veut augmenter la somme

Par **Olympiette**, le **19/05/2018 à 11:26**

Un huissier peut il augmenter un remboursement de 30€/mois à 50€ alors que je rembourse cette somme depuis 2 ans en accord avec lui et mon créancier et que mon salaire n'a pas changé ?

En sachant que sur une dette de 1200€ j'ai déjà donné 1700 et que je dois encore 1300€ dus aux frais soi-disant

les conditions générales d'utilisations du site indiquent que les messages doivent comporter des formules de politesse comme bonjour et merci !

Par **youris**, le **19/05/2018 à 13:22**

Bonjour,

le remboursement d'une dette étalée dans le temps est une facilité accordée par votre créancier.

le code civil permet au créancier d'exiger du débiteur le paiement immédiat et en une seule fois de la totalité de la dette.

un paiement échelonné dans le temps revient cher au débiteur car s'y ajoutent les intérêts et les frais de recouvrement, quand on rembourse peu par rapport à la dette initiale, la dette peut ne jamais être remboursée.

donc, votre créancier et son huissier peuvent exiger que vous remboursiez plus par mois. aviez-vous un document écrit sur le montant de remboursement.

salutations

Par **Visiteur**, le **19/05/2018 à 16:27**

Bjr

Plus votre remboursement durera longtemps, plus il vous coûtera cher, réfléchissez-y.

Par **Olympiette**, le **19/05/2018 à 17:49**

Je n'ai plus d'ecrit Hélas !
Merci de votre reponse